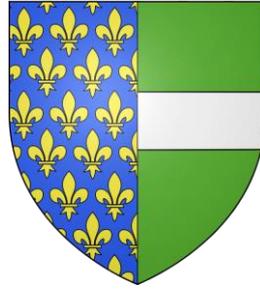


Février



2017

# GHISSIGNIES

*Eglise Saint Jean-Baptiste*



Bulletin municipal annuel



## EDITORIAL

A l'aube de cette nouvelle année 2017, au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année pour vous, votre famille et tous vos proches. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

En ces moments particulièrement difficiles, il n'y a pas de mots assez forts pour qualifier les tragiques et sanglants événements qui se sont déroulés le 14 juillet 2016 à NICE et le 26 juillet 2016 à SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.

De lâches attentats ont touché dans leur chair des dizaines de personnes et ont plongé dans une profonde tristesse leurs familles, leurs proches, leurs amis mais aussi l'ensemble de la population française sans distinction de race, de religion et de couleur.

Au cours de cette année, certains ont choisi le repli à l'ouverture, et je pense plus particulièrement à nos amis britanniques qui ont fait le choix du BREXIT. Je reste convaincu que la réponse aux défis qui nous sont aujourd'hui proposés réside dans l'union et la cohésion plutôt que dans l'isolement.

A ce titre, toute l'équipe municipale se mobilise et coopère pour maintenir le lien social entre l'ensemble des habitants de la commune.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai tenu à remercier :

- L'équipe municipale
- Le personnel communal
- Les membres du Centre Communal d'Action Sociale
- Les membres des différentes commissions communales et intercommunales
- Les enseignantes et le personnel de l'école
- Les membres des différentes associations

pour leur dévouement et leur implication au service de leur concitoyens.

Nous avons accueilli sept nouveaux foyers lors de cette année, et je tiens à leur souhaiter la bienvenue. J'espère qu'ils trouveront dans la commune l'environnement propice au développement de leur projet de vie.

La parole est donnée via ce bulletin aux divers acteurs de la commune (école, associations). Ils vous présentent tour à tour leur bilan et leurs projets. De mon côté je les remercie pour leur implication, et les encourage à poursuivre leur investissement. Leur contribution au dynamisme de la commune est inestimable.

Dans ce même bulletin, vous trouverez des données chiffrées sur le budget communal avec les travaux réalisés en 2016 ainsi que les prévisions de 2017.

Je tiens à remercier les artisans et les commerçants qui participent financièrement à la parution de notre bulletin annuel.

Enfin, je vous invite à consulter le nouveau site internet opérationnel depuis septembre 2016 : **[www.ghissignies.fr](http://www.ghissignies.fr)**

Je vous souhaite une excellente année 2017.

Amicalement,

Le Maire

Pierre DEUDON

Le Maire : Monsieur Pierre DEUDON

Les Adjoints : Monsieur Francis SEIGNEZ  
Monsieur Guy CARLIER

Les conseillères municipales : Madame Marie-Dominique DUPIRE  
Madame Gaétane LALLEMAND  
Madame Delphine MARQUES  
Madame Cindy SANTERRE

Les conseillers municipaux : Monsieur Jean-Jacques LEFEBVRE  
Monsieur Patrick TRICOT  
Monsieur Jean-Pierre GABELLE  
Monsieur Michaël BOQUET

**Vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour l'année 2017**



*La Serre de la tour de Villers-Pol*

**Pépinières**  
cultivons la nature

**Fleurs - Fruitiers**  
**Sapins de Noël - Arbustes**  
**Pomponnette - Plan forestier**  
**Haie Mellifère - Haie pour gibier**

Du mardi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 19h  
Dimanche de 9h à 12h  
Fermé le lundi  
Rue René Cenez ( Proche de la tour)  
Villers Pol 59530  
Tél: 06 40 64 35 06

**SAS BETHEGNIES**

TELE - NIFI    COMMERCES DE PROXIMITE    ALARMES

**ELECTROMENAGER**

**POSE ANTENNES  
HERTZIENNES ET SATELLITES**

**NOUVEAUX MAGASINS  
NOUVEAU DIRIGEANT !!!**

2, route de Valenciennes- **ORSINVAL**  
Tél : 03 27 49 10 81

3, rue de la Chasse - **POIX DU NORD**  
Tél : 03 27 26 40 11

## INFORMATIONS UTILES

### MAIRIE

12 rue de la Victoire  
Tel / Fax : **03 27 27 64 67**  
Site Internet : <http://www.ghissignies.fr>  
E-mail : [mairie@ghissignies.com](mailto:mairie@ghissignies.com)

#### Ouverture du secrétariat

LUNDI : de 14 h. à 18 h.  
MARDI : de 9 h. à 12 h.  
MERCREDI : de 9 h. à 12 h.  
JEUDI : de 9 h. à 12 h.  
VENDREDI : de 14 h. à 18 h.

#### Permanence du Maire

Monsieur Pierre DEUDON,  
assure une permanence les :

**Lundi –Mardi**  
**Jeudi – Vendredi**  
**de 16h30 à 18h00**  
(ou sur rendez-vous)

### ACTIVITES PERISCOLAIRES

Barème : 1 €/activité/enfant

Le planning des activités proposées aux 3 groupes d'enfants est distribué par les enseignantes avant le début de chaque période.

Les inscriptions se font auprès de la secrétaire de mairie **au plus tard** le vendredi précédant le début des activités, inscription obligatoire pour toute la période. Le règlement se fait à l'issue de chaque période dès réception de la facture adressée aux parents.

(Pas d'activité pour les enfants de maternelle en TPS et PS).

### GARDERIE

Le tarif adopté est le suivant (même tarif année scolaire 2015/2016) :

0,50 € : de 7h30 à 8h30  
0,50 € : de 16h00 à 17h00  
0,50 € : de 17h00 à 18h30

} **Tarif forfaitaire à la séance**  
(quelle que soit la durée effective de présence)

Les inscriptions se font à la semaine à l'aide d'un bulletin à déposer le vendredi matin au plus tard dans la boîte aux lettres prévue à cet effet située dans le hall de la mairie (bulletin à disposition des parents sur cette même boîte aux lettres).

Le règlement se fait à l'issue de chaque période dès réception de la facture correspondante par les parents.

### CANTINE SCOLAIRE

**TARIF UNIQUE** : 3,50 €  
(même tarif année scolaire 2015/2016)

Inscriptions à la semaine uniquement à l'aide du bulletin mis à disposition sur la boîte aux lettres située dans le hall de mairie ou sur papier libre (indiquer clairement le nom, prénom de l'enfant et les jours de la semaine où il mangera à la cantine).

Bulletin ou papier libre complétés à déposer soit dans la boîte aux lettres située dans le hall (de préférence) ou dans la boîte aux lettres mairie (à l'extérieur) dans la courant de la semaine mais impérativement pour le **VENDREDI avant 10 heures**, dernier délai, accompagné du règlement correspondant par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou espèces

**TOUT BULLETIN D'INSCRIPTION NON ACCOMPAGNE DU  
REGLEMENT CORRESPONDANT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.**

Le dernier relevé des boîtes aux lettres sera effectué le VENDREDI à 10 heures. Tous les bulletins d'inscription déposés dans le courant de la semaine seront collectés et analysés en vue de la commande hebdomadaire auprès de la société API. **Seuls les repas réservés et payés seront validés.**

Possibilité d'inscription pour plusieurs semaines en indiquant précisément par écrit la période concernée et en joignant le règlement correspondant.

### Liste des assistantes maternelles agréées de Ghissignies

<u>Mme COPIN Françoise</u> (2 rue de la Station).....	:	03 27 49 27 89 - 06 29 09 03 22
<u>Mme MAUREL-POPPE Sophie</u> (22 rue de la Paix).....	:	03 27 49 72 66 - 06 77 66 73 07
<u>Mme DUTOIT Martine</u> (19 rue de la Station).....	:	03 27 35 08 16 - 06 78 56 57 78
<u>Mme LABARRIERE Marie-Christine</u> (49 route du Quesnoy)	:	03 27 46 78 87 - 06 14 86 51 35
<u>Mme LALLEMAND Fanny</u> (4 rue de la Paix).....	:	03 27 29 83 20 - 06 49 42 22 16
<u>Mme MALAQUIN Claudine</u> (43 route du Quesnoy).....	:	03 27 19 19 39 - 06 32 74 83 20
<u>Mme SANTERRE Cindy</u> (14 rue de la Paix).....	:	03 27 26 18 11 - 06 99 05 76 75

## INFORMATIONS UTILES

### Location de la Salle des Fêtes

<u>Habitants de GHISSIGNIES</u>		<u>Extérieurs au Village</u>	
Location une journée	140.00 € + électricité + Gaz	Location une journée	180.00 € + électricité + Gaz
Location deux journées	180.00 € + électricité + Gaz	Location deux journées	220.00 € + électricité + Gaz
Journée supplémentaire	60.00 €	Journée supplémentaire	60.00 €

**Remise des clés** : les clés de la salle vous seront remises à la salle des Fêtes suivant les modalités ci après :

**Location d'une journée** : la location prend effet dès la remise des clés, c'est-à-dire le jour de la location à 9.00 heures et elle prend fin le jour suivant à 9.00 heures.

**Location d'un Week-end** : la location prend effet dès la remise des clés, c'est-à-dire le vendredi à 17.00 heures et elle prend fin au plus tard le lundi à 12.00 heures.

**Electricité 0.20 €** par kwh consommé **Gaz 0.60 €** par m3 consommé  
Caution : 70.00 € pour la location d'une journée et 100 € pour la location de deux journées.

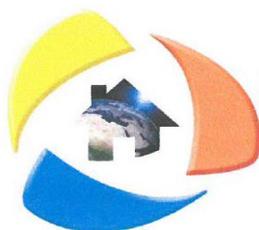
**Réservation en Mairie.**

Entreprise  
**DRUEZ**  
Jean-Jacques

- Terrassement
- Création de cour
- Pavage enrobé
- Tout à l'égout

14 rue du 8 Mai  
59550 FONTAINE AU BOIS

03 27 77 24 20  
06 77 42 70 31



Jean-Marie

**Boutteaux**

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES  
INSTALLATION - DEPANNAGE - ENTRETIEN

25 Rue Roger ROBERT, 59530 LOUVIGNIES QUESNOY

TEL : 03.27.49.58.29 - Email : j.boutteaux@free.fr

SIRET 34206342700013 - APE 4322B

## INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

### **RAPPEL**

#### **NUISANCES SONORES**

Par arrêté municipal du 8 juillet 1996, l'utilisation d'outils ou d'appareils destinés aux travaux de bricolage ou de jardinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses... ou tous autres appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore est réglementée comme suit :

**Interdiction d'utiliser ces appareils tous les jours de la semaine après 20 heures 30.**

Les dimanches et jours fériés : utilisation limitée de **9 heures à 12 heures**.

Après 12 heures : **utilisation strictement interdite**.

#### **DETENTION D'ANIMAUX**

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage : éviter les aboiements intempestifs et répétitifs, respecter les conditions de détention des animaux, éviter la divagation...

#### **ANIMAUX ERRANTS**

La commune ne disposant pas de fourrière et dans un but de protection de l'ordre public, elle a confié à l'A.F.A.C. (*Assistance Fourrière Animalière aux Communes*) de MARLY le soin de capturer, transporter, accueillir les chats et chiens errants et/ou en état de divagation sur le territoire communal dans le respect des règles de la protection animale.

Les interventions de la fourrière ont lieu durant les heures d'ouverture au public de l'A.F.A.C., à savoir : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h / le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Ces interventions sont déclenchées sur appel formulé au **03.27.20.01.40** par la Mairie, les services de Police, de Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des services des Douanes ou les **particuliers résidant dans la commune**.

En dehors des horaires d'ouverture au public, la capture et le transport des animaux sont assurés par le Service d'Astreinte de l'A.F.A.C. sur **appel formulé exclusivement par la Mairie**, les services de Police, de Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des services des Douanes.

Ce service d'astreinte ne pourra en aucun cas être déclenché sur appel de particulier.

#### **ECHARDONNAGE**

La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou l'utilisateur du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier.

La destruction doit être effectuée chaque année au cours du printemps ou de l'été par voie chimique ou mécanique et doit être terminée ou renouvelée avant la floraison.

**MERCI A TOUS DE VEILLER AU STRICT RESPECT DE CES DISPOSITIONS.**

# ETAT CIVIL POUR 2016

## 2 NAISSANCES SURVENUES HORS DE LA COMMUNE



**FERREIRA** Marcelo..... Le 23 décembre à Valenciennes

**HOT** Zélie..... Le 14 décembre à Valenciennes

## 3 MARIAGES

**CANION** Julien et **JEANNIN** France..... Le 21 mai

**CLEENEWERCK** Vincent et **FOURNIAL** Anaëlle..... Le 18 juin

**DRUELLE** Sébastien et **BULTEZ** Marine..... Le 4 juin



## 4 DECES



**COUSIN** Gilbert..... Le 6 octobre

**DEPARIS** Fernand..... Le 2 août

**FREHAUT** Didier..... Le 6 août

**NOEL** Josiane née **DURIEUX**..... Le 5 mai



- ✓ Ossature bois ✓ Electricité générale
- ✓ Sanitaire, plomberie ✓ Chauffage central
- ✓ Placoplâtre, isolation ✓ Carrelage
- ✓ Menuiseries Alu, bois, PVC

**Patrick BULTEZ**  
06 61 63 84 32  
pabultez@wanadoo.fr



**Laurent BULTEZ**  
06 50 20 98 86  
laurent.bultez503@orange.fr

25, Rue Pierre Brossolette

59198 **HASPRES**

## INFORMATIONS SUR LE BUDGET COMMUNAL

Nous vous présentons ci-après la synthèse du budget communal 2016 des sections de Fonctionnement et d'Investissement. Pour information, le tableau du budget Fonctionnement permet une analyse comparative de l'année 2015 avec l'année 2016.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la dette de la commune s'élève à la somme totale de : **165.600 €**

Montant du remboursement annuel : **30.977 €** (*Capital* : 23.714 € / *Intérêts* : 7.263 €)

### Analyse du Budget : FONCTIONNEMENT 2016

R E C E T T E S				D E P E N S E S			
	2015	2016	%		2015	2016	%
70 : Produit des services	16.640,00	19.460,00	5,59	011 : Charges à caractère général	97.694,00	95.194,00	27,34
73 : Impôts et taxes	165.049,26	179.981,42	51,70	012 : Charges de personnel et frais assimilés (*)	140.110,00	129.030,00	37,07
74 : Dotation et subventions	96.595,00	90.450,00	25,98	014 : Atténuation de produits	32.500,00	32.500,00	9,34
75 : Autres produits gestion courante	7.250,00	6.650,00	1,91	65 : Autres charges de gestion courante	40.683,00	44.293,00	12,72
013 : Atténuation de Charges (*)	53.850,00	46.500,00	13,36	66 : Charges financières	9.408,00	8.320,00	2,39
002 : Excédent reporté	7.038,74	5.074,58	1,46	67 : Charges exceptionnelles	460,00	510,00	0,15
				023 : Virement section investissement	25.568,00	38.269,00	10,99
<b>TOTAL</b>	<b>346.423,00</b>	<b>348.116,00</b>	<b>100,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>346.423,00</b>	<b>348.116,00</b>	<b>100,00</b>

(\*) Le montant réel des charges de personnel est égal à :

129.030 – 46.500 (aide de l'Etat pour les contrats CUI et Emploi Avenir) = 82.530 € (23,71 % du budget).

La Boucherie  
Quercitaine

Boucherie - Charcuterie - Traiteur



Dampée

LIVRAISON A DOMICILE  
4, place du Général leclerc Le Quesnoy  
Tél. 03 27 49 09 58

**LES SPÉCIALISTES**  
VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL POUR  
**PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS**

**MON AIDE MÉDICALE**  
www.monaidemedicale.fr

INNOVISA  
SIEGE COUILLE  
POUR UN MAINTIEN  
PARFAIT !

Maintien sur pied télescopique  
avec repose-pieds et tablette

TRES LARGE CHOIX  
DE CANNES (POIGNEE EN T)

H-M-S VILGO  
LITS  
MEDICALISES

CHAISE DOUCHE

CHAISE GARDE-ROBE

**3 ADRESSES**  
POUR MIEUX VOUS SERVIR !

LOUVIGNIES-QUESNOY 59530 Tél : 03 27 49 20 26 11, route Nationale	SAINT QUENTIN 02100 Tél : 03 23 08 60 32 16, Place du 8 octobre
--	--

## Analyse du budget : INVESTISSEMENT 2016

RECETTES			DEPENSES		
	2016	%		2016	%
041 : Opérations d'ordre <i>Régul honoraires salle de classe</i>	1.680,00 €	0,69	041 : Opérations d'ordre <i>Régul. honoraires salle de classe</i>	1.680,00 €	0,69
001 : Solde d'exécution reporté	114.057,24 €	46,70	16 : Remboursement emprunts	22.660,00 €	9,28
021 : Virement du Fonctionnement	38.269,00 €	15,67	20 : Immobilisations incorporelles*	3.000,00 €	1,22
10222 : Fonds compensation TVA	16.059,00 €	6,59	21 : Immobilisations corporelles**	33.011,00 €	13,53
10226 : Taxe aménagement	499,76 €	0,20	23 : Immobilisations en cours ***	183.814,00 €	75,28
1068 : Affectation <i>(Excédent fonct. capitalisé)</i>	73.600,00 €	30,15			
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>244.165,00 €</b>	<b>100,00</b>	<b><u>TOTAL</u></b>	<b>244.165,00 €</b>	<b>100,00</b>

### Décomposition des chapitres (prévisions du Budget Primitif 2015):

\* **20** : Immobilisations incorporelles

-Opération 97 : Création site internet communal..... 3.000 €

TOTAL = 3.000 €

\*\* **21** : Immobilisations corporelles

-Opération 85 : Mobilier/matériel cantine scolaire..... 1.325 €  
 -Opération 87 : Achat matériel divers..... 7.686 €  
 -Opération 89 : Aménagement salle des fêtes..... 12.000 €  
 -Opération 94 : Electrification « Rue de la Station »..... 12.000 €

TOTAL = 33.011 €

\*\*\* **23** : Immobilisations en cours

-Opération 82 : Travaux voirie..... 60.123 €  
 -Opération 91 : Travaux Eglise..... 100.000 €  
 -Opération 93 : Travaux accessibilité..... 16.890 €  
 -Opération 95 : Travaux école..... 6.801 €

TOTAL = 183.814 €



**SARL CWP ASSURANCES**



Au : 4 rue Casimir Fournier  
 59530 LE QUESNOY  
 Tél. 03 27 51 44 44  
 Fax 03 27 51 44 40

SALON OLIVIER



Trois coiffeurs  
**Hommes et Enfants**  
 à votre service

15, rue Casimir Fournier  
**LE QUESNOY**  
**03 27 27 60 29**  
 avec ou sans rendez-vous

## Un petit point sur les travaux 2016

- La cuisine de la salle des fêtes a été entièrement équipée en mobilier inox et le fourneau vieux de 35 ans a été remplacé.
- La place de la salle des fêtes a été améliorée avec la réfection de l'entrée devant la porte de la cuisine et le gravillonnage sur le parking.
- Le curage des rétentions d'eau route de SALESCHES.
- L'intervention de NOREADE et de la brigade bleue rue de la station.
- La pièce de vie des enseignantes a subi une cure de jouvence avec de nouvelles peintures.
- Des petits entretiens de voirie ont également été effectués dans le village et plus particulièrement rue de Visin du haut (chemin de BEAUDIGNIES).
- Les travaux d'entretien des espaces verts continuent d'être effectués par le personnel technique ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments communaux et du cimetière.
- Des vitraux de l'église ont une nouvelle fois été vandalisés. Ils ont été restaurés par l'entreprise BROUARD de Ronchin, pris en charge une seconde fois par les assurances.
- **Le nouveau site internet** de la commune est opérationnel depuis septembre 2016. Vous pouvez aller le consulter sur **Ghissignies.fr**. Il vous informera de toute l'actualité communale et intercommunale. Nous essaierons de le maintenir au mieux, mais nous en sommes toujours en phase de prise en mains. J'adresse un grand merci à l'équipe chargée de sa mise à jour.



**SARL CAUCHY** Samuel

TRAVAUX PUBLICS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

TERRASSEMENT - EMPIERREMENT

BORDURES - PAVAGE - ENROBÉS

AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

ASSAINISSEMENT

CITERNE À RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Tél : **06.08.64.96.04**

Fax : **03.27.25.05.95**

*sarlcauchy@gmail.com*

3 bis rue du Centre - 59144 PREUX AU SART



## Les travaux 2017

### - **Sujet phare 2017 : travaux de restauration de l'église**

Un collectif de soutien pour la restauration de l'église a été créé à l'initiative de Jean Jacques LEFEBVRE et Jacques COPIN avec le concours de la Fondation du Patrimoine et le soutien de la municipalité. Le collectif regroupe actuellement une vingtaine de personnes. Une souscription volontaire a été émise pour récolter des fonds afin de participer au financement des travaux. Une réunion publique a eu lieu le 10 novembre 2016 pour informer les habitants du village du projet et de son financement avec la participation de M. Bertrand RIQUIER, délégué régional de la Fondation et de M. Francky PARENT, architecte maître d'œuvre. Le projet de restauration lancé depuis 2012 a été présenté par M. PARENT. Nous avons obtenu le label de la Fondation en décembre 2015. M. RIQUIER délégué régional est venu présenter l'institution et le fonctionnement de la souscription.

Une subvention du conseil départemental au titre de l'aide aux villages et bourgs de 81 087 € représentant 43% du montant HT (188 575 €) de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux nous a déjà été accordée (confirmation du conseil départemental le 17 janvier 2017). La demande de subvention de la région est en cours d'étude.

Des actions seront menées durant toute la durée du projet afin de récolter des fonds supplémentaires. Un concert à l'église est d'ores et déjà programmé le dimanche 26 mars 2017.

- Les travaux d'accessibilité sont toujours à l'ordre du jour. J'ai reçu M. DUPONT de la DDTM courant novembre pour voir les modalités de dérogation et la manière de rendre accessible nos bâtiments.

- La demande de renforcement aérien basse tension pour la rue de visin a été adressée au syndicat d'électrification rurale de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe le 18 janvier 2017.

### **ETS AUBERGIER**

\*\*\*\*\*

**-Espace motoculture-**

**STIHL – VIKING – STAUB**

**\*Vente / Réparation\***

ZAE « Les Prés du Roy »

59530 LE QUESNOY (Tél. 03/27/49/21/22)

**-Depuis 1978-**

### **Entretien Espaces Verts**

**E.A.R.L. Jean-Jacques Lefebvre**

Tontes - Semis et Entretien de pelouses

Taille de Haies - Elagages - Abattages

**Devis gratuit**

Tel : 03 27 26 40 71

Port: 06 30 10 82 25



## Quelques informations sur la Communauté de Communes du Pays de Mormal :

Le spectacle itinérant du théâtre du BIMBERLOT « TOUT CA C'EST DES HISTOIRES » proposé lors de la fête des Estivales a été financé par la Communauté de Communes du Pays de Mormal dans le cadre du fonds d'animation culturel. Cette manifestation a drainé beaucoup de monde et a fait l'objet d'un grand succès.

Un nouveau spectacle offert par la communauté de communes nous est proposé dans le cadre d'une convention signée avec la troupe DI MINI TEATRO de la métropole lilloise. Nous en sommes bénéficiaire en 2017. Nous ferons encore appel au Fonds d'animation culturel dit « FAC ».

Au cours de l'année 2016, il y a eu au sein de la commune l'ouverture d'une antenne du conservatoire de musique à rayonnement intercommunal. Les cours sont dispensés les samedis matins à la salle des associations.

Jardin musical.

Eveil musical.

Découverte instrumentale.

En ce qui concerne le plan local d'urbanisme intercommunal, la phase diagnostic est terminée. Nous entrons dans la phase d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable. La fin du P.L.U.I est prévue fin 2019.

Quant au dossier de la fibre optique, le calendrier prévoit en principe que GHISSIGNIES soit raccordé pour 2019.



# GHISSIGNIES PATCH

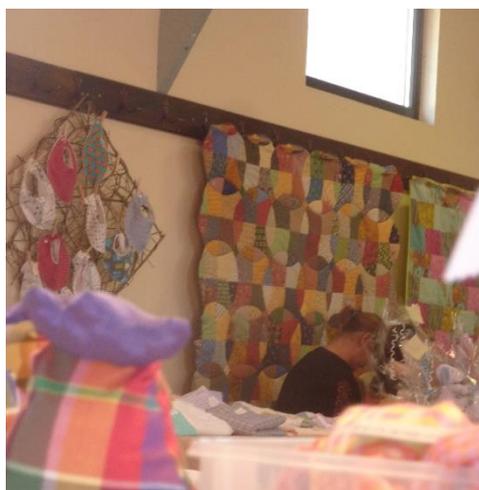
## PUCES des COUTURIERES



16 octobre 2016

Réunion tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h dans la salle près de l'église avec un nouveau bureau : secrétaire : Janine Vambenette, trésorière : Angélique Herbin et présidente : Jacqueline Lebon.

Venez-nous voir, venez passer un agréable après-midi même si vous ne savez pas coudre... tout est toujours possible.....on s'entraide.... Tel : 0327490289





L'année 2016 est achevée. Au cours de cette année, l'association composée des sections « aînés » et « gym » a pu réitérer ses diverses activités avec ses moments récréatifs très chaleureux et intenses en terme d'affectivité.

Soulignons notamment les échanges intergénérationnels de détente collectifs qui perdurent depuis ces dernières années. Parmi nos rencontres, rappelons :

- Les crêpes de la chandeleur partagées avec nos forces vives du village représentées par les enfants de l'école.
- Le restaurant « LES FORGES » en date du 08 mai (cf photos jointes)
- Le barbecue du mois de septembre, animé par les membres de l'association.
- Les cours d'étirements posturaux dispensés gracieusement par Mathilde, habitante de GHISSIGNIES.
- Et tous les 1<sup>ers</sup> jeudis de chaque mois, les retrouvailles entre les aînés de GHISSIGNIES ....

Ces rencontres, à savourer sans modération, procurent des moments de plaisir, de remémoration du passé, de détente collective et qui sont plus que nécessaires quand on connaît les difficultés que peuvent traverser les personnes isolées et malades. C'est une façon, un moyen de lutter contre la solitude et le repli sur soi. Ces échanges ne manquent pas de sujets de conversation et les bavardages iraient bon train.

Que 2017 soit pour notre association une joie de vivre et peut être de lutter intérieurement contre des moments difficiles et personnels. Notre souhait le plus cher est d'accueillir de nouveaux adhérents. Victor Hugo disait « LE BONHEUR VEUT TOUT LE MONDE HEUREUX ». Travaillons ensemble cette citation merveilleuse.

L'association n'oublie pas les membres du club qui sont dans l'impossibilité physique de se joindre à nous. Penser à l'autre lui permet d'être éternel.

Les assiettes sont déjà prêtes à être servies (barbecue, restaurant, goûters...) et osons dire que le vin commence à couler et à être bon. Le temps d'attendre, c'est déjà du plaisir pour les manifestations à venir.

Bonne année à toutes et tous.

Le Président,

Francis SEIGNEZ.



## Club « SPORTS ET LOISIRS »

Mesdames, Messieurs

Tous les membres du club se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour l'année 2017. Que cette année soit source de joies et de paix, qu'elle soit remplie de rires et de sérénité, qu'elle vous apporte personnellement et professionnellement épanouissement et bonheur loin des petits et gros soucis du quotidien.

La publication annuelle du bulletin municipal nous permet de vous présenter le bilan annuel des activités du club Sports et Loisirs.

2016 a été, une nouvelle fois, une bonne année pour le club.

- La section Gym qui avait fort bien démarrée en septembre 2015 avec une quarantaine de membres a été reconduite en septembre 2016 avec, à ce jour, 25 membres.

En moyenne, une vingtaine de participants assidus rejoint chaque jeudi, à partir de 18h30, la salle des fêtes communale. Les séances de cardio et renforcements musculaires sont assurées par Elodie et Melody, toujours aussi toniques et dynamiques, qui font activement bouger les personnes présentes, et toujours dans la joie et la bonne humeur.

Si vous souhaitez découvrir cette activité et nous rejoindre, vous pouvez bien sûr encore vous inscrire.

- La troupe de théâtre « Bouche-à-Oreille » a poursuivi début 2016 les représentations de la pièce de Georges Feydeau « Léonie est en avance ou le mal joli » à Ruesnes et au théâtre des 3 Chênes à Le Quesnoy.

Elle a aussi mis en place la préparation d'une comédie à sketches que nous avons nommée « P'tits Potins de village ». Ce nouveau spectacle vient mêler chants, petits tours de « passe-passe » et sketches humoristiques. Les premières représentations ont eu lieu fin 2016 au bénéfice du Téléthon à Louvignies-Quesnoy ainsi qu'à Hecq et une troisième représentation a eu lieu au restaurant « Crocodile » à Hautmont.

Fort d'un très bon retour du public, nous allons poursuivre en 2017 les représentations de cette comédie avec d'ores et déjà deux nouvelles dates : Villers-Pol le samedi 04 mars au bénéfice de l'association « Hayat c'est la vie » et le samedi 11 mars à Bermerain.

Nous aurons le plaisir de jouer cette comédie à sketches dans notre commune dans le courant de l'année 2017, avec l'organisation d'une soirée destinée à récolter des fonds pour la restauration de notre église. La date n'est pas encore fixée à ce jour, mais nous espérons vous y voir très nombreux.

L'année dernière, je vous informai que, suite au succès rencontré lors de notre première soirée Dîner-Théâtre, l'expérience allait être réitérée fin 2016.

Malheureusement, par suite de la restructuration de la troupe suite au départ de 2 comédiennes et abandon de la pièce en cours de préparation, cette seconde soirée n'a pu être maintenue.

Cependant, la déception de ne pas pouvoir la maintenir a très vite été remplacée par l'enthousiasme d'en programmer une à nouveau. Et, nous nous sommes attelés rapidement à la préparation d'une nouvelle pièce. La soirée dîner-théâtre aura donc lieu le samedi 25 novembre 2017 à la salle des fêtes de Ghissignies. Vous aurez le plaisir d'y découvrir la pièce à succès qui se joue toujours, notamment à Paris, « J'aime beaucoup ce que vous faites » de Carole GREEP.

Si une soirée repas dans une ambiance tamisée et un service raffiné vous intéresse, retenez donc dès à présent la date du samedi 25 novembre !

A titre d'information, la première de cette nouvelle pièce sera jouée le samedi 01 avril à Noyelles-sur-Selle.

La troupe de théâtre a vu l'année dernière des départs mais aussi des arrivées. Nous souhaitons donc bonne continuation à Virginie DABROWSKI et Justine SARACINO qui ont quitté la troupe, et la bienvenue à Eve RIVIERE et Abdel GOUGA qui nous rejoignent en tant que comédiens, et Melody LAMANT, notre animatrice sportive, venue agrémenter notre comédie à sketches avec son talent de chanteuse.

Robert RIVIERE, qui nous accompagne déjà depuis quelques années, a officiellement rejoint notre bureau en tant que Trésorier Adjoint.

Je vous invite enfin à consulter notre site web : <http://www.csl-ghissignies.fr>

Ce site nous permet de vous informer et de vous présenter toutes les activités et toutes les animations proposées par le Club Sports et Loisirs .

Parallèlement à ce site, vous pouvez vous abonner à la page Facebook de la troupe de théâtre « Bouche-à-Oreille » : <https://www.facebook.com/troupeboucheaoreille>

Aussi, nous poursuivrons régulièrement la distribution de tracts et flyers d'informations au sein de notre commune.

Je termine ce mot en remerciant Monsieur le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle des fêtes tous les mercredis et jeudis soirs.

Je remercie chaleureusement les membres du bureau pour leur soutien, leurs idées et leur contribution, leur gentillesse et leur bonne humeur.

Je remercie sincèrement tous les adhérents au Club qui, par leur présence et leur participation, nous permettent de proposer des activités et manifestations au sein de notre commune.

Merci à Elodie et Melody qui poursuivent avec nous encore cette année et assurent chaque semaine avec brio les séances sportives.

Enfin un grand merci à vous pour tout l'intérêt que vous portez à notre Club Sports et Loisirs.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence, et à très bientôt.

Le Président du Club Sports et Loisirs

Christophe DANCZAK

# « P'tits POTINS DE VILLAGE »

Comédie à sketches  
et en chansons en  
19 tableaux  
pour tout public

Venez à la rencontre de  
personnages, animateurs  
de la vie quotidienne du  
village. Venez découvrir  
leurs histoires parfois  
douces, parfois drôles,  
parfois émouvantes.  
Peut-être allez-vous y  
reconnaître quelqu'un ?



Par la Troupe  
« Bouche-à-Oreille »  
de GHISSIGNIES



## ASSOCIATION SAINT JEAN BAPTISTE

Chers concitoyens,

**Durant l'année 2016**, l'association Saint Jean-Baptiste a œuvré à la bonne gestion de son patrimoine avec notamment l'amélioration de la qualité d'un logement lui permettant un net progrès au niveau du confort, du sanitaire et de l'isolation mais aussi en changeant tous les châssis de fenêtres d'un second. La location des jardins potagers se poursuit.

L'association Saint Jean-Baptiste a également optimisé ses œuvres sociales envers la jeunesse de Ghissignies avec une aide depuis 2016 portée à 20 Euros par enfant justifiant d'une activité sportive, artistique ou culturelle durant l'année en cours.

Cette opération a rencontré un franc succès.

**L'année 2017** sera chargée avec l'étude et la mise en œuvre selon l'état de nos finances de l'espace extérieur jouxtant les bâtiments c'est-à-dire l'accès à la route, les espaces devant et sur le côté. Ceci afin de sécuriser l'accès au terrain pour nos usagers.

L'aide envers la jeunesse de Ghissignies sera bien sûr reconduite. De plus l'association Saint Jean-Baptiste poursuit la prise en charge du coût des livres nécessaires à la catéchèse.

L'association Saint Jean-Baptiste veut et s'inscrira dans l'aide à la réfection de l'église.

Pour ces projets, pour les vôtres, pour vous et pour vos proches, les membres du bureau de l'association Saint Jean-Baptiste et moi-même vous souhaitent les meilleurs vœux pour l'année 2017.

Denis LEFEBVRE



## **GHISSIGNIES EN FETE**

Au nom de l'ensemble des membres de l'association, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017, puisse-t-elle vous apporter bonheur, joie et santé.

Depuis notre création en 2008 nous essayons par le biais de nos grandes fêtes d'apporter des moments de solidarité et de plaisir ; où tout un chacun peut trouver sa place, que ce soit dans le plaisir de nous rejoindre pour organiser comme celui de participer à ces moments.

Lors de ces fêtes nous retirons principalement un succès social fondé sur la convivialité, la bonne humeur, le partage et la solidarité. Chaque année nous prenons plaisir à découvrir de nouveaux bénévoles prêts à venir consacrer un peu de temps dans les préparatifs mais aussi à partager ces moments de joies. Cela permet aussi de découvrir, de redécouvrir et de connaître nos concitoyens.

Cette année encore nous avons voulu aussi investir dans l'achat de pommiers, qui nous l'espérons donneront dans le futur les fruits afin de perpétuer la continuité de la fête de la pressée. Pour cette année 2017 nous participerons à la chasse aux œufs des enfants à Pâques et nous essaierons d'aider, dans la possibilité de nos moyens, à la réhabilitation de l'église.

**A retenir : le premier vendredi de février l'Assemblée Générale, le troisième ou le quatrième, en fonction des élections, week-end de juin « les Estivales », le premier week-end d'octobre « la fête de la pressée » cette année le 30/09 et 01/10/2017.**

Comme chaque année nous recherchons encore des adhérents, la cotisation n'est que d'un €uro par an, ce qui vous permet d'être informé des différentes actions mises en place, de prendre part aux décisions et de pouvoir participer activement à cette collaboration solidaire.

Pour cette année 2017 nous souhaitons poursuivre la volonté d'améliorer nos fêtes pour les rendre encore plus attractives, plus sportives, plus conviviales. Faire de ces week-ends de vraies réussites, en fonction de la météo parfois capricieuse, pour le bien-être de tous...

C'est certes ambitieux mais n'hésitez pas à nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale et si vous n'êtes pas disponibles à cette date-là, de nous le signaler, à [ghissigniesenfetes@gmail.com](mailto:ghissigniesenfetes@gmail.com) vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Nous vous donnons aussi rendez-vous à nos prochaines festivités.

Le Président : Roger JONET



Plantation de pommiers par l'Association « GHISSIGNIES EN FETE »



Les Estivales de Ghissignies  
18 / 19 juin



La « Fête de la Pressée » -1<sup>er</sup> et 2 octobre

## Le mot de la directrice

Tout d'abord, toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous présenter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2017. Que celle-ci vous apporte bonheur, sérénité et santé pour vous et vos proches.

Mme Marquès et moi-même avons eu le plaisir d'accueillir cette année Mme Cabaret, enseignante de la classe CP/CE1 à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre école de village.

Nous remercions Mme Santerre pour tout le travail effectué en tant que présidente de l'Amicale des parents d'élèves et qui a cédé sa place à M. Glaçon, qui a déjà l'habitude de s'investir pour l'école.

Cette année, les parents ont élu comme représentants d'élèves : Mme Boquet, Mme Glaçon, Mme Pagniez, Mme Santerre, M. Despres et M. Lassalle qui participeront aux conseils d'école afin de remonter les demandes et questions des parents auprès de l'école et de la municipalité. Merci pour leur disponibilité.

Les effectifs de cette année scolaire s'élèvent actuellement à 64 élèves.

Quatre dames employées par la commune et un emploi vie scolaire (EVS) s'alternent également pour le bon fonctionnement de l'école, de la garderie et de la cantine :

Mme Dechy Françoise, Mme Place Marie-France, Mme Garcia Edith et Melle Cornolle Margot, que nous remercions vivement pour leur dévouement auprès des enfants ; ainsi que Melle Béthencourt Virginie qui m'est d'une aide précieuse en tant qu'EVS pour gérer toute la partie administrative de direction.

Concernant l'année scolaire 2015-2016, le projet d'école était axé sur le parcours artistique et culturel, l'utilisation du numérique et un nouveau regard sur l'évaluation. Pour décliner cela, les enseignantes ont travaillé avec les élèves sur le thème des pays du monde. Les axes de travail restent les mêmes pour cette année scolaire.

Malheureusement la fête d'école n'avait pu se faire au vu des circonstances qui nous amenaient à prendre des mesures de sécurité rendant difficile l'accueil des familles dans la salle des fêtes.

De même, la sortie pédagogique prévue en Belgique au TILT (Terrain Interactif Ludique pour Tous) avait dû être annulée.

Nous la réitérons donc cette année.

Nous gardons également le thème des pays du monde, riche de nouvelles découvertes et qui sera le thème aussi de la fête d'école attendue depuis 2 ans !!

Enfin, l'école remercie vivement la municipalité pour son aide, son soutien, ses actions de rénovation et d'équipement et son écoute.

Pour terminer, nos remerciements vont également à l'Amicale des parents d'élèves qui organise des manifestations diverses pour aider l'école à financer les achats et les sorties.



**La directrice de l'école,  
Madame COCHE.**

Quelques souvenirs du musée Matisse où nous avons participé à un atelier et à la visite guidée....



## AMICALE DE L'ECOLE DE GHISSIGNIES



Bonjour à toutes et tous,

Je me présente, *Frédéric Glaçon*, nouveau président de l'Amicale de l'Ecole Mixte de Ghissignies depuis septembre dernier.

Je succède à M<sup>elle</sup> Cindy Santerre, que je tiens particulièrement à remercier pour son dévouement et son investissement depuis plusieurs années. Elle a en effet contribué au développement et à la dynamique de l'association. Je reprends donc les rênes de l'Amicale de l'Ecole, confiant et la tête pleine de nouveaux projets pour cette année à venir !

Depuis septembre, nous n'avons pas chômé : le téléthon, Halloween, le goûter et le marché de Noël... Autant de manifestations qui se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur avec le soutien des membres du bureau mais aussi des parents bénévoles qui se sont trouvés nombreux à nous rejoindre, en ce début d'année scolaire, et sans qui nous n'aurions pas eu un tel succès. Je leur réitère donc par écrit mes sincères remerciements.

Bien sûr, je rappelle que notre objectif premier est de soutenir les projets de l'école mais nous sommes également très attachés à garder et créer du lien dans le village. Aussi, la présence du plus grand nombre est donc toujours source de mobilisation pour le plaisir des plus jeunes comme des plus anciens.

Nous souhaitons une année 2017 aussi riche que l'année 2016, qui a eu son lot de manifestations : le repas du carnaval, la sortie à Parai daiza, Halloween, la participation au Téléthon, le goûter et le marché de Noël mais aussi son lot d'actions : vente de fleurs, vente de chocolats.

Espérant vous croiser nombreux dans le cadre de nos différentes actions et au nom de tous les membres de l'amicale, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2017

Toute l'équipe vous donne d'ailleurs Rendez-Vous le 4 mars prochain pour fêter le Carnaval !

*Amicalement,*

*Frédéric Glaçon*

*Président de l'Amicale de l'Ecole Mixte de Ghissignies.*



**AAPPMA "La Belle Rivière"**  
**de Beaudignies-Ghissignies-Salesches-Neuville-Vendegies**

*Les membres de notre association sont heureux de présenter aux habitants du village leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.*

Quelques informations de notre Association de pêche dont le siège est à la **mairie de BEAUDIGNIES**.

Pour rappel, le sigle "AAPPMA" représente une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, et nous sommes une **AAPPMA non réciprocaire**, cela signifie que seuls les membres de l'association sont autorisés de pêcher la truite sur nos parcours de **13 km sur les rivières l'ECAILLON et le SAINT GEORGES**.

La pêche est un sport mais aussi une détente qui peut se pratiquer en famille ou entre amis. Ces bons moments nous font profiter du plein air et de la nature.

**Alors faites du sport et détendez vous en prenant votre carte de pêche par le biais d'Internet.**

Pour cela rien de plus facile, rendez-vous sur le site « [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) »

Choisissez votre type de carte de pêche, inscrivez **BEAUDIGNIES** dans la case « Je prends ma carte dans l'association la plus proche de mon domicile ».

Suivez les instructions et **vous pourrez vous-même imprimer votre carte de pêche** ou vous la faire livrer si vous n'avez pas d'imprimante.

**Si vous n'avez pas Internet contactez-nous, nous vous éditerons votre carte de pêche.**

En 2016, nous étions **33 pêcheurs** à pêcher la truite chaque dimanche et jour férié plus quelques samedis sur nos deux parcours de pêche du 13 Mars au 1er Octobre soit 35 jours de pêche.

### *Quelques unes de nos activités 2016*

- **6 rempoissonnements** étalés de Mars à Septembre pour un total de **195 kg** de truites Fario et **405 kg** de truites Arc en Ciel (soit un total de 600kg sur l'année)
- **La formation et l'accréditation par la Fédération** de 2 gardes de pêche membres de notre AAPPMA pour surveiller nos parcours de pêche sur l'Ecaillon et le Saint Georges.
- **La fête de la pêche** organisée le 5 Juin à **GHISSIGNIES** dans la pâture mise à notre disposition par la mairie.

Nous remercions Monsieur le maire et l'équipe communale pour leur aide à cette mise en œuvre.

**80 Kg** de truites dont 6 grosses ont été déversés pour cette journée.

**Le matériel** de pêche et les appâts étaient gracieusement mis à disposition des participants,

**Les enfants** participants ont reçu chacun une boisson, un petit pain et une truite gratuitement.

**Le repas** convivial du midi fût un succès avec le barbecue.

Les autorités locales des différents villages ont participé à cette manifestation, nous les remercions pour leur présence.

Nous remercions aussi tous les bénévoles qui nous ont aidés dans cette réalisation.

Nous organisons cette fête de la pêche par permutation dans les différents villages qui contribuent à notre association, aussi en **2017 cette grande fête se déroulera à SALESCHES-NEUVILLE**, et nous espérons vous y retrouver nombreux comme chaque année.

- **L'application habituelle de notre plan de gestion** comprenant :
  - **Le nettoyage des rivières** qui permet d'éliminer les ferrailles, les plastiques, les bouteilles..
  - **Le grattage des frayères** des rivières pour favoriser la reproduction naturelle des truites Fario.
  - **L'élimination des embâcles** par nous-mêmes mais aussi par les brigades bleues départementales pour améliorer l'écoulement des eaux et faciliter la libre circulation des poissons.
  - **L'aménagement des bordures** des rivières en réalisant des passages de clôture pour faciliter circulation des pêcheurs sans rien dégrader

## *La rubrique « Pêche électrique »*

La Fédération de Pêche du Nord basée à Le Quesnoy a effectuée le 11 Octobre une pêche électrique sur un de nos parcours de l'Ecaillon.

Cette pêche (pratiquée par des professionnels) consiste à évaluer combien d'espèces de poisson vivent sur un parcours donné et le nombre d'individus présents pour chacune d'entre elles.

Le résultat fût très satisfaisant et confirme une bonne tenue écologique de l'Ecaillon puisque sur un parcours de 100m environ une truite Fario de 41 cm, 3 truites Fario de 18-23cm et 4 truitelles Fario ont été pêchées ainsi que de nombreux chabots.

Les poissons, juste choqués lors de leur capture, sont remis à l'eau après identification, mesurage et pesage, pour continuer à grandir.

### **La technique de la pêche électrique**



### **Mesurage de la longueur d'une Fario**



### **Une truitelle Fario**



### **Trois chabots**



### ***Un mot sur les « NAP's » (Nouvelles Activités Périscolaires)***

**Pour faire découvrir « La Pêche » aux plus jeunes** un atelier de 6 séances de 45 minutes a été construit et diffusé par le président et le secrétaire de notre AAPPMA en Mai et Juin 2016 aux enfants de CM1 et CM2 des écoles de BEAUDIGNIES et de GHISSIGNIES dans le cadre de leurs «Nouvelles Activités Périscolaires».

Cet atelier comprenait la découverte des milieux aquatiques, quels poissons on peut pêcher, la législation, les techniques de pêche, le matériel de pêche mais aussi la pollution et la sécurité à la pêche.

Tous ont été émerveillés de découvrir ce Monde de la Pêche et souhaitent que cet atelier soit rediffusé en 2017.

*Respectons nos rivières...*

*Continuons à éviter de polluer pour respecter « la maison » des poissons,*

- Continuez à ne jetez **AUCUN produit chimique** dans les caniveaux de votre rue.
- Continuez à ne videz **AUCUNE ordure ménagère** dans la rivière.
- Continuez à ne jetez **AUCUNE bouteille en verre ou en plastique** dans les rivières.
- Continuez à diminuer **AU MAXIMUM** l'utilisation des engrais et des pesticides pour les cultures.
- Eliminez **AU MAXIMUM** vos eaux usées grâce au tout à l'égout.

*Les poissons pourront continuer à se reproduire et à grandir dans un milieu propre comme la pêche électrique du 10 octobre 2016 dans l'Ecaillon l'a démontré.*

*Quelques photos de 2016*

*Rempoissonnement le 5 Juin pour la fête de la pêche*



*Les pêcheurs à la fête de la pêche le 5 juin*

*Un grosse prise lors de la fête de la pêche*



*Résultat du nettoyage de l'Ecaillon le 2 Avril*



**En cas de pollution prévenez immédiatement:**

La Fédération de Pêche à Le Quesnoy (03 27 20 20 54) ou le président / le secrétaire de notre AAPPMA.

***N'hésitez pas, contactez nous, rejoignez nous,***

Le président : Bernard HUVELLE 14, route du Quesnoy à GHISSIGNIES

Le secrétaire : Michel FOURNIAL 19, rue du visin à GHISSIGNIES

Prochaine Assemblée Générale 12 février 2017 à 10h30 dans la salle de la mairie de BEAUDIGNIES.

***A l'occasion de cette Assemblée Générale nous y délivrerons vos cartes de pêche, venez nombreux.***

Bernard HUVELLE / Michel FOURNIAL



## **M.O.R.S Moto Club**

**Président : MOSKWA Olivier**

**18, rue de la Paix**

**59530 GHISSIGNIES**

Bonjour à toutes et à tous.

Notre association M.O.R.S est un groupe de motards roulant en moto américaine et surtout en Harley Davidson.

Au commencement, nous étions quatre amis qui roulions ensemble. Un jour, nous nous sommes dit, pourquoi ne pas mettre un logo sur notre blouson et trouver un nom.

Le nom du club fût simple à trouver, il a émergé comme une évidence. Il émane tout simplement de la première lettre de notre prénom : Manu, Olivier, Romuald, Stéphane.

Très vite, nous avons commencé à sortir dans les salons de motos et de voitures américaines, soirées de motards, festivals de la custom culture... en portant notre logo.

Lors de ces manifestations, les motards se réunissent et échangent sur leur passion commune.

Aujourd'hui, nous comptons neuf membres.

Nous nous sommes fait connaître dans le monde de la moto et nous nous joignons à de nombreux « runs » (promenades en moto) avec les autres clubs de la région.

Ce monde est basé sur l'amitié, le respect, l'échange avec son prochain et surtout, il nous permet d'avoir un sentiment de liberté.

Qui n'a, en effet, jamais rêvé de liberté ?

Quand nous sillonnons les routes du département, avec nos bikers et nos montures, ce sentiment prend toute son ampleur.

Au nom du club, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017. Que cette année vous apporte joie, santé et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Le président.

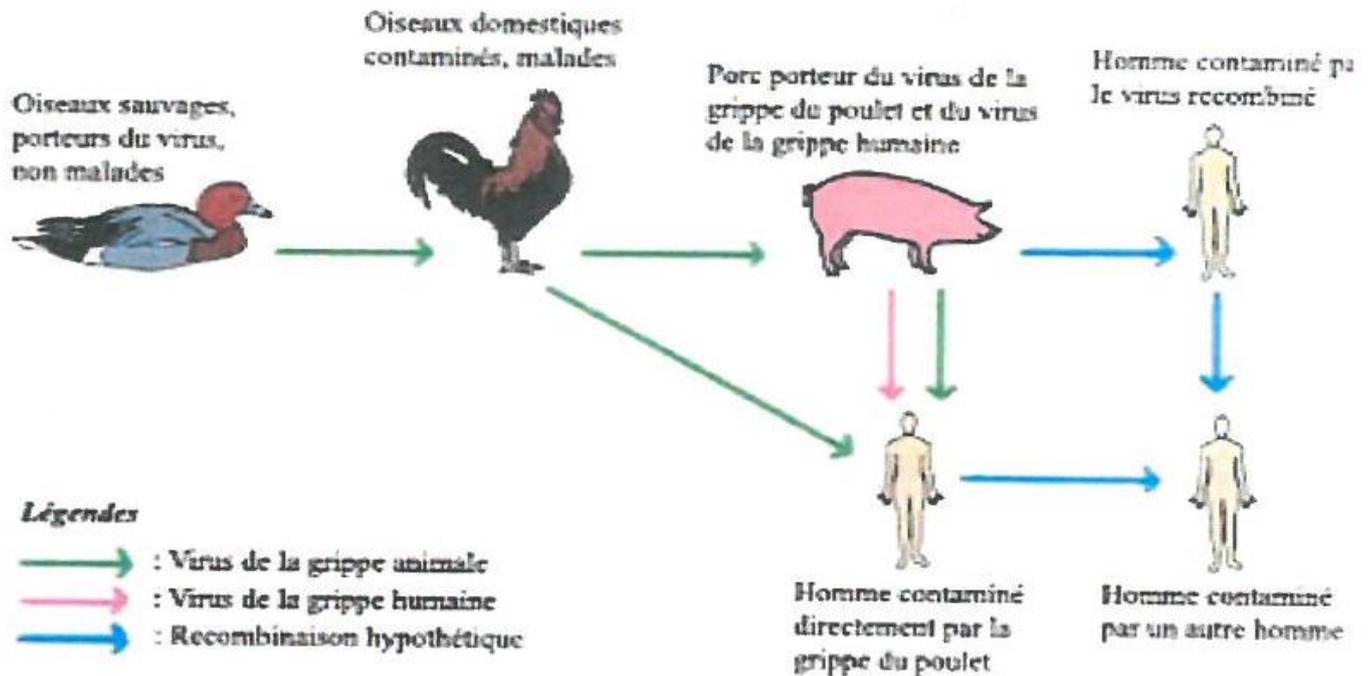


Liberté – Egalité – Fraternité  
République Française

PRÉFET DU NORD

## GRIPPE AVIAIRE

### Pour éviter ça :



### Je dois :

- Enfermer mes volailles et leur nourriture
- Eviter leur contact avec les mares et les points d'eau naturels

--> **But** : éviter tout contact direct ou indirect par mes animaux avec les oiseaux sauvages et leurs déjections, qui peuvent être porteurs de la maladie

En cas de doute : appeler un vétérinaire

Pour tout renseignement : contacter la DDPP - 03 28 07 22 00

# Déchetteries

## Horaires d'hiver et d'été

### → Les horaires d'hiver

**Du 2 novembre au 31 mars (fermetures les jours fériés)**

BAVAY et LE QUESNOY		MATIN		APRES-MIDI	
Lundi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Mardi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Mercredi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Judi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Vendredi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Samedi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Dimanche	Fermé				

LANDRECIES		MATIN		APRES-MIDI	
Lundi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Mardi	Fermé		13h00	16h45	
Mercredi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Judi	Fermé		Fermé		
Vendredi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Samedi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Dimanche	Fermé				

POIX DU NORD		MATIN		APRES-MIDI	
Lundi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Mardi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Mercredi	Fermé		Fermé		
Judi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Vendredi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Samedi	9h00	11h45	13h00	16h45	
Dimanche	Fermé				

### → Les horaires d'été

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (fermetures les jours fériés)**

BAVAY et LE QUESNOY		MATIN		APRES-MIDI	
Lundi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Mardi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Mercredi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Judi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Vendredi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Samedi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Dimanche	Fermé				

LANDRECIES		MATIN		APRES-MIDI	
Lundi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Mardi	Fermé		14h00	17h45	
Mercredi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Judi	Fermé		Fermé		
Vendredi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Samedi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Dimanche	Fermé				

POIX DU NORD		MATIN		APRES-MIDI	
Lundi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Mardi	9h00	11h45	Fermé		
Mercredi	Fermé		Fermé		
Judi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Vendredi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Samedi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Dimanche	Fermé				



# Les LES PRODUCTEURS BIO ET ARTISANS-COMMERÇANTS BIO PRÉSENTS SUR LE MARCHÉ\*

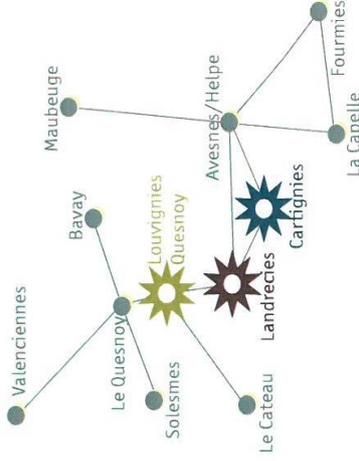
PRODUCTEURS (*présent en fonction des saisons)	LANDRECIES	LOUVIGNIES-QUESNOY	CARTIGNIES
Élevage de la Villa Fernande			
EARL ferme des Tilleuls			
Élevage du Regard			
EARL de la Ronflette			
EARL de la Corbière			
Ferme héliicole de l'Avesnois			
La Chèvrerie des Sabotiers			
Ferme aux Hirondelettes			
Bernard Duronoy			
Gaëc Coulart Frères			
Evelyne Caruyer			
Les Vergers bio d'Ohain			
Les Vergers de Chorette			
La Tambouille Sauvage			
Le jardin de Maya			
EARL Christophe Lefèvre*			
EARL Boyard*			
<b>ARTISANS - COMMERCANTS</b>			
Les Mangeurs de Pain			
Marie-Paule Sauvage			
Bio Italy			
Cévinor - boucheries du bocage			
La Tour du Grand Bruille			
<b>NON ALIMENTAIRE</b>			
Cosmétiques Naturel'elfe			
Asinerie de l'Avesnois			
Body Nature			
Eco Propre			
Pascalie Vanierberghe			
Namashop			
Nat Mohair			
Art Salix			
Bô bidules			
Isabelle Lambré			
Marc Duvivier			
Le Nid Vert			

Avec le concours financier de :  
Région  
**Nord Pas de Calais - Picardie**



Pour plus d'informations  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

# Les MARCHÉS BIO dans le Parc naturel régional de l'Avesnois



## CARTIGNIES

**FERME DE LA CORBIÈRE**  
7, CHEMIN DE LA CORBIÈRE

**1<sup>er</sup> vendredi du mois**  
(16h-20h)

Marché bio à l'initiative des producteurs locaux de l'association Paysannes en bio, depuis 2011.

**Contacts**

paysannesenbio@gmail.com  
Tél. : 03 27 61 15 85  
Facebook : Paysannes-en-bio

## LANDRECIES

**MARCHÉ COUVERT**

**3<sup>ème</sup> vendredi du mois**  
(16h-20h)

Marché bio à l'initiative de la commune, depuis 2014.

**Contacts**

marchebio@landrecies.fr  
<http://landrecies.wix.com/marchebio-landrecies>  
Facebook : mairie-landrecies

## LOUVIGNIES - QUESNOY

**PLACE DE LA MAIRIE**

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche du mois**  
(9h-12h30)

Organisé par la commune, depuis 1997. Historiquement, le 1<sup>er</sup> marché 100% bio de l'Avesnois et au niveau régional !

**JANVIER**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**FÉVRIER**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

**MARS**

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**AVRIL**

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**MAI**

L	M	M	J	V	S	D
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**JUIN**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

**JUILLET**

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**AOÛT**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**SEPTEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

**OCTOBRE**

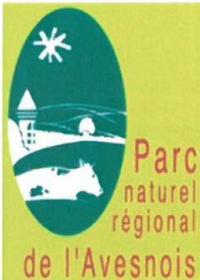
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**NOVEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

**DÉCEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



## 2016 : les trois marchés bio-locaux de l'Avesnois, vous donnent rendez-vous !

Les  
**MARCHÉS BIO**  
dans le Parc naturel régional de l'Avesnois

Grand territoire agricole, l'Avesnois est aussi le 1<sup>er</sup> territoire bio de la Région. Il compte trois marchés bio à ne pas manquer !

### Les marchés bio on y croit !

Les trois marchés bio sont l'occasion pour de nombreux avesnois et avesnoises de rencontrer les producteurs fermiers et artisans-transformateurs qui proposent leurs produits de qualité issus du territoire : Produits laitiers, viandes, œufs, légumes, fruits, miel, fromages... Ils sont associés aux artisans-commerçants qui proposent également leurs produits écologiques.

### Habitué(e)s ou curieux...vous êtes nombreux à les fréquenter

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer au maintien de l'identité et de la qualité de vie de notre territoire par vos choix de consommation : parce que vous savez qu'il est important de soutenir l'activité économique et sociale dans nos communes rurales ; parce que vous savez que votre santé est intrinsèquement liée à celle de nos sols, de l'eau et de l'air de notre bocage.

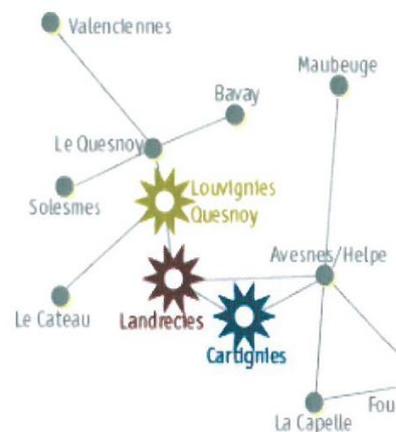
### 3 rendez-vous :

**LOUVIGNIES QUESNOY** – Place de la Mairie : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche matin du mois (9h-12h30). En place depuis 1997, c'est le premier marché, historique, 100% bio du territoire et le premier au niveau régional. Lancé sous l'impulsion d'un consommateur, l'organisation est aujourd'hui portée par la commune.

**CARTIGNIES** – Ferme de la Corbière (7, chemin de la Corbière) : 1<sup>er</sup> vendredi du mois (16h-20h). Ce marché a débuté en 2011, avec l'association paysannes en bio. Il est issu d'une dynamique de producteurs locaux. *Marché répondant à la charte éco-responsable.*

**LANDRECIES** – Marché couvert de la ville : 3<sup>ème</sup> vendredi du mois (16h-20h). En place depuis 2014, ce marché est soutenu par la commune. *Marché répondant à la charte éco-responsable.*

*Les agriculteurs et éleveurs bio de l'Avesnois sont également présents sur d'autres marchés du territoire.*



Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

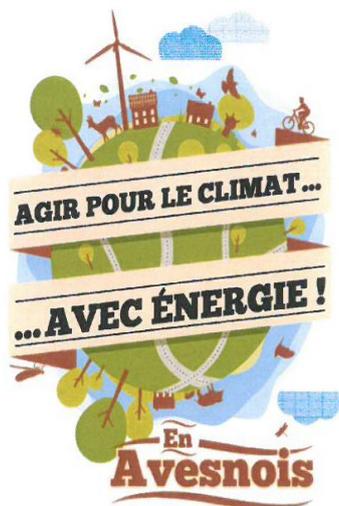
Tel : 03 27 77 51 60 - [contact@parc-naturel-avesnois.fr](mailto:contact@parc-naturel-avesnois.fr).

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : [www.parc-naturel-avesnois.com](http://www.parc-naturel-avesnois.com)

Photos : © PNRA

# Comment agir contre le réchauffement climatique ?

**Avec l'application 90 jours : soyez le changement climatique !**



Le Parc s'associe à « 90 jours » pour accompagner les habitants à passer à l'action ! « 90 jours » c'est une application pour smartphone qui vous accompagne au quotidien pour mettre en pratique votre prise de conscience. Vous êtes au courant que la planète va mal. Vous voudriez faire quelque chose, mais vous ne savez pas par où commencer ? Et surtout, vous êtes déjà découragé-e ? À partir d'un court questionnaire, « 90 jours » identifie votre niveau d'implication et vos thématiques de prédilection pour vous proposer un 1<sup>er</sup> pas sur mesure.

Ensuite, on vous aide à tenir votre défi, un peu à la manière d'un coach sportif. Quand votre premier défi est réussi, on vous propose le suivant, et ainsi de suite. L'objectif est de vous faire réussir 10 à 15 défis en 90 jours.

**Une fois l'application téléchargée, vous pouvez prendre contact avec Melvin Deljehier chargé de mission transition énergétique au Parc naturel régional de l'Avesnois pour recevoir gratuitement un sac réutilisable contenant toute une série d'objets et de documentation ex : savon au lait d'ânesse, liste des AMAP et producteurs du territoire, stop pub... pour vous aider à relever les défis proposés.**

#### **Quelques défis à relever :**

- Je branche mes appareils électriques sur une multiprise avec interrupteur
- J'affiche le calendrier des fruits et légumes de saison dans ma cuisine
- Je colle (enfin) un autocollant STOP-PUB sur ma boîte aux lettres
- J'achète un sac de course réutilisable et transportable

Pour en savoir plus ou pour recevoir votre sac réutilisable, garni d'une série d'objets et de documents, connectez-vous sur notre site internet [www.parc-naturel-avesnois.com](http://www.parc-naturel-avesnois.com) ou contactez Melvin Deljehier au 03 27 21 49 51.



Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - [contact@parc-naturel-avesnois.fr](mailto:contact@parc-naturel-avesnois.fr).

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : [www.parc-naturel-avesnois.com](http://www.parc-naturel-avesnois.com)

Photos : © PNRA

## INFORMATIONS

DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Décembre 2016

*mon parcours d'assuré*

# Déclarer un accident causé par un tiers

**Vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne ? Déclarez dans les 15 jours votre accident en ligne à la Cpm du Hainaut !**

**Précisez aux professionnels de santé** qu'il s'agit d'un accident causé par un tiers (accidents de la circulation, accidents d'avion et de train, accidents médicaux, infections nosocomiales, dommages corporels occasionnés par des travaux publics, accidents survenus à l'étranger, coups et blessures, morsure d'animal, accidents sportifs, accidents scolaires). Ils le mentionnent alors sur la feuille de soins électronique en cochant la case "accident causé par un tiers".

**Déclarez votre accident** à la Cpm du Hainaut sur [Ameli.fr](http://Ameli.fr) / votre caisse / vous informer / accident causé par un tiers ou par téléphone au 36 46.

**Dès que vous avez déclaré votre accident**, votre caisse d'Assurance maladie récupère les sommes d'argent engagées pour vos soins de santé auprès du tiers responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.

**ON M'A BLESSÉ**

VITE JE DÉCLARE MON ACCIDENT À MA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE.  
Elle peut ainsi récupérer les sommes engagées pour mes soins auprès du responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.  
Pour le déclarer, je me rends sur [ameli.fr](http://ameli.fr) / votre caisse / vous informer / accident causé par un tiers

[ameli.fr](http://ameli.fr)

Questionnaire Accident  
Déclarer mon accident causé par un tiers

1) Identification

Identificatif de l'assuré

Nom\*  
Prénom\*  
N° sécurité sociale\*  
Date de naissance\*  
Adresse\*  
Code postal, commune\*

Victimes de l'accident

Ajouter une victime

1/5

Cette démarche permet à l'Assurance Maladie de récupérer plus d'un milliard d'euros chaque année. Nous améliorons ainsi la gestion de notre système de santé. C'est bien pour tous et pour chacun. Pour la victime, rien ne change, elle est remboursée normalement par l'Assurance Maladie.

# Agenda des Fêtes 2017



**Samedi 4 mars**

**Repas de Carnaval**

Organisé par " l'Amicale de l'école de Ghissignies"

**Dimanche 26 mars**

**Concert à l'église Saint Jean-Baptiste  
par la chorale Saint Martin de Poix du Nord**  
au profit de la restauration de l'église



**Lundi 17 avril**

**Chasse aux œufs**

A la prairie à côté de la salle des Fêtes

**Les 24 et 25 juin**

**Les Estivales de Ghissignies**

Organisées par l'Association « Ghissignies en Fête »



**Vendredi 30 juin**

**Kermesse de fin d'année scolaire**

Organisée par les petits écoliers Ghissigniens et "l'Amicale de l'Ecole "

**Les 30 septembre  
et 1<sup>er</sup> octobre**

**Fête de la Pressée**

Organisée par l'Association « Ghissignies en Fête »



**Dimanche 19 novembre**

**Repas des aînés de la Municipalité**

Offert aux personnes de plus de 65 ans et leurs conjoints

**Samedi 25 novembre**

**Soirée Diner-Théâtre**

Organisée par le Club " Sports et Loisirs"

**Samedi 16 décembre**

**Spectacle de Noël**

*Avec cette année le duo de clowns Les Marchellos*

Offert par la Municipalité aux enfants du village et de l'école



**Samedi 23 décembre**

**Distribution du colis des aînés**

Par la Municipalité aux personnes de plus de 65 ans

*Sous réserve de modifications ultérieures apportées par les organisateurs.*